

VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres du
Conseil : 30 mai 2011

En exercice..... 23
Présents à l'ouverture de la
séance.....19
Pouvoirs3
Votants.....22

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 JUIN 2011

L'an deux mil onze, le 17 juin, à 19 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, M de SEQUEIRA, M DELION, Mme LAKOMSKI, M SABATIER, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, Mme DUFOUR, M HARDY, M JULIENNE, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M LOIGEROT (arrivé à 20 h 30), M DELPORTE, M JACQUES, M NÉRAUD, M TROJANI, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme HOUDEVILLE mandataire M NÉRAUD
Mme MIGUET mandataire Mme DUFOUR
M LOIGEROT mandataire M SABATIER

Etait absent :

M GILLET

Mme DEVAUX est élue Secrétaire.

M. DOUCHET ouvre la séance à 19 h 30 et invite le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui se déroulera le 25 septembre 2011.

Sont élus en qualité de délégués : Mme HOUDEVILLE, M DOUCHET, M de SEQUEIRA, M HARDY, Mme GUILLAUME, M SABATIER, M BEUQUE.

Sont élus en qualité de suppléants : M DELION, Mme LENOBLE, Mme LAKOMSKI, Mme LAVAL.

M. DOUCHET donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance du 26 avril 2011 qui est adopté à l'unanimité.

(Arrivée de M LOIGEROT à 20 h 30).

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

- Des renouvellements de contrats et conventions avec :
 - La société Pitney Bowes pour le contrat de location de la machine à affranchir.
 - La société Pédagogyk pour le partenariat avec le Musée du Verre et de ses Métiers à l'occasion du concours national d'histoire et de géographie du 12 mai 2011.
 - La Fédération des écomusées et des musées de société (FEMS) pour la mise en ligne des objets fabriqués dans le Musée du Verre et de ses Métiers.
 - Le Conseil Général pour des prêts à l'occasion de l'exposition « un Parfum d'Enfance » au château de Chamorrolles, du 27 juin au 18 septembre 2011.
- Un remboursement par Groupama, suite à un sinistre, lors d'un dommage sur un candélabre.

Le Conseil à l'unanimité :

PREND acte du rapport annuel du Service de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2010.

M DELION rappelle au Conseil qu'une réunion publique du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) aura lieu le 1^{er} juillet 2011 à 20 h 30. Il précise que 21 maisons sont concernées.

M DOUCHET fait part au Conseil des travaux de la rue de César et de la nécessité de changer une conduite d'assainissement, suite à un affaissement de celle-ci, au carrefour de la rue de la Croix Blanche.

Le Conseil après en avoir délibéré :

ACCEPTE de transférer à la Communauté de Communes des Quatre Vallées, la compétence « Création d'un relais d'Assistantes Maternelles – R.A.M. », et désigne Mme Guillaume en qualité de déléguée de la commune au comité de pilotage constitué par la CC4V, dans le cadre de l'étude préalable à la mise en place du RAM.

M Néraud précise au Conseil que le RAM sera itinérant, et qu'il nécessitera des locaux équipés répondant à certaines normes afférents à l'accueil des enfants.

AUTORISE le Maire à lancer une nouvelle procédure de reprise administrative des concessions en état d'abandon et échues, dans l'ancien cimetière.

VOTE la dissolution du budget du camping municipal et affecte le reliquat de l'excédent au budget principal de la commune.

VOTE l'indemnité de conseil au trésorier, MM BEUQUE et JACQUES votant contre et MM DELION et HARDY s'abstenant.

FIXE le montant du loyer du logement, au 3 rue Victor Hugo.

VOTE une augmentation de 2% pour les tarifs des repas au restaurant scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2011.

VOTE la participation de la commune au financement de la classe de mer, pour les enfants fréquentant la grande section de l'école primaire Victor Hugo, dont les parents sont domiciliés dans la commune, et l'indemnité des accompagnateurs.

VOTE une subvention à la Société de pêche communale des étangs de Dordives.

CRÉE des tarifs pour la location de la Prairie des Etangs et de ses installations, aux associations culturelles ou sportives extérieures à la commune.

VOTE une décision modificative au budget principal pour permettre le rachat du véhicule de la police municipale.

PROCÉDE à la création de différents emplois suite à des avancements de grade, pour des agents actuellement en poste.

FIXE le taux de promotion pour le cadre d'emploi des techniciens territoriaux.

CRÉE de nouveaux tarifs au Musée du Verre et de ses Métiers.

DÉCIDE de la nouvelle dénomination du groupe scolaire qui devient : « Ecole primaire Victor Hugo », suite à une disposition administrative de l'Inspection Académique en date du 17 mai 2011.

ADOPTE des modifications mineures au règlement intérieur du restaurant scolaire.

DÉCIDE que le prix du repas sera de 22€ lors du banquet Républicain du 14 juillet.

DÉCIDE que le prix d'entrée de la soirée cabaret du 15 octobre 2011 sera de 50€, et sollicite le Conseil Général pour une subvention au titre du Fonds d'accompagnement culturel.

M SABATIER informe le Conseil de l'annulation de la fête de la musique le 25 juin 2011.

Le Conseil après en avoir délibéré :

APPROUVE l'adhésion de nouvelles communes et de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne au Syndicat de la Cléry.

M. DOUCHET communique au Conseil les informations relatives :

- A une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général, à la demande du Syndicat Intercommunal des Vallées du Loing et de l'Ouanne (SIVLO), qui se déroulera du 24 juin au 9 juillet, pour le programme de restauration du Bassin du Loing, de L'Ouanne et des affluents.
- A l'aide financière de l'Etat, d'un montant de 40 000€, attribuée à Réseau Ferré de France pour l'étude de viabilité économique d'une opération d'allongement des quais en gares de Dordives et Ferrières-Fontenay.

M NÉRAUD fait ensuite part de la réunion en Préfecture le 15 juin 2011, concernant la présentation par Réseau Ferré de France de la démarche de l'étude sur l'allongement des quais des gares de Dordives et Ferrières-Fontenay. L'étude confiée au Cabinet INGEROP sera menée auprès des communes, et des usagers à partir du 21 juin ; les conclusions seront communiquées vers le 15 août 2011.

Il informe le Conseil de l'avancée significative de la Région Centre, qui doit prendre en charge une partie de la tarification à partir du 1^{er} janvier 2012 de sorte qu'aucun usager ne paiera pas plus de 75€ par mois, déduction faite de la participation de l'employeur. Il précise que l'association « Train Train quotidien » a participé à la réunion.

M. le Maire fait part des différents remerciements qui lui sont parvenus depuis le dernier Conseil Municipal, suite à l'attribution des subventions:

- de l'Université Rurale Dordivoise.
- de M Claude Joly Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine.
- de M Robert Combier, Président de l'Union Nationale des Combattants UNC UNFAFN, section de Dordives.
- de M le Président de New Sound.
- de M Georges Tarpinian Président de Rencontres et Amitiés.
- de M Michel Cotton Président de la Société de Pêche « la Gaule du Loing ».
- de M Daniel Gois Président de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre Algérie Tunisie Maroc – Section de Dordives.
- de M Christian Cambier Président du Comité des Fêtes.
- de M Christian Azelvandre trésorier adjoint de l'Association Gâtinaise des Amis du Musée du Verre et de ses Métiers.
- de M Arnaud Joffrin Président du Photo Vidéo Club Dordivois.

M le Maire fait également part des remerciements de :

- de Mme Nathalie Filleron chargée de mission auprès du Syndicat Mixte du Pays Gâtinais, pour l'accueil de la commune lors de la visite de l'observatoire de Cercanceaux et du Musée du Verre et de ses Métiers, le 5 mai dernier.

Le Conseil, unanime, réuni à huis clos :

AUTORISE le Maire à signer l'acte de cession pour une parcelle de terrain située dans la Commune.

AUTORISE le Maire à signer l'acte de rétrocession de différentes parcelles, cadastrées ZP n° 105 et ZP n° 103, à titre gratuit, au profit de la commune.

PROCEDE à la réduction d'une facture d'eau émise au cours du second semestre 2010, suite à une fuite après le compteur.

En fin de séance, M DOUCHET informe le Conseil de la rétrocession définitive de la voirie et des réseaux du lotissement rue Jules Verne, appartenant précédemment à la Société Hamoval. Il informe également le Conseil du courrier reçu d'un administré, domicilié dans le lotissement « le Jardin sous les vignes » et de son intention de saisir à nouveau le lotisseur, pour lui rappeler l'obligation de créer une association syndicale.

TOUR de TABLE :

- Mme DUFOUR, fait remarquer que de nombreux automobilistes empruntent le sens interdit rue du Général Patton. M le Maire répond qu'il informera la police municipale de cet état de fait.
- M DELPORTE fait part de ses remerciements auprès des services techniques pour l'installation des jeux à la Prairie des Etangs. Il fait remarquer la faible fréquentation de cet espace et demande qu'une information soit diffusée dans le Dordives Infos, ainsi que sur le site internet de la commune, pour rappeler les jours d'ouverture.
- Mme LAVAL fait remarquer que certains riverains déposent leurs sacs jaunes en dehors de la date prévue pour la collecte, et que ceux-ci restent à l'extérieur jusqu'à la collecte suivante. Mme LAKOMSKI indique qu'un rappel du calendrier de la collecte des ordures ménagères sera fait.
- M SABATIER fait part de l'annulation du spectacle « La famille Maestro », le 12 juin 2011, la chanteuse étant souffrante et de la demande présentée par « JV Events » pour l'indemniser de l'installation de la sonorisation. Le Conseil Municipal accepte cette demande.
- M SABATIER informe ensuite le Conseil de la manifestation « de Place en Place » avec de la chanson française animée par un orgue de barbarie, le 2 juillet 2011 à 20 h 30 place des Fêtes, et invite les membres du Conseil et la population à venir nombreux. Il précise que le spectacle est gratuit. Il rappelle qu'aura lieu le 18 juin à 16 h 30 l'inauguration de la manifestation artistique de Street Art, à la Prairie des Etangs.
- Mme LENOBLE rappelle que le 1^{er} octobre 2011 aura lieu le premier « Dordives Raid » et sollicite des bénévoles pour cette manifestation.
- M NÉRAUD fait le point sur l'exécution du contrat de saison culturelle conclu entre la Région et la CC4V.
- M NÉRAUD fait part de l'état d'avancement du dossier de construction du collège de Ferrières en Gâtinais.
- M NÉRAUD souhaite que des travaux de ravalement sur les arcades de la place des fêtes soient engagés et fait remarquer l'état du pignon des logements appartenant à la société Hamoval qui se dégrade, rue de la Capioterie. M DOUCHET répond qu'un courrier sera adressé à la société Hamoval et que la remise en état des arcades sera étudiée.
- M JULIENNE informe le Conseil du projet d'exposition en collaboration avec M Philibert THÉRASSE, « Art Verre et Couleurs » programmée en fin d'année.
- Mme GUILLAUME félicite M JULIENNE pour la qualité des très belles pièces présentées lors des cinq ans du Musée du Verre et de ses Métiers.
- M NÉRAUD demande que le Conseil municipal félicite M Philibert THÉRASSE qui a reçu un diplôme et une médaille de la part de l'Académie des arts, sciences et lettres. M DOUCHET rappelle que cette distinction a fait l'objet d'un article dans le dernier Dordives Infos.
- M DOUCHET fait ensuite part du déroulement de la journée du 24 juin 2011 avec la pose de la 1^{ière} pierre du bassin de natation de Ferrières à 15 h, suivie à 16 h de l'inauguration des pavillons locatifs rue Curie, à 16 h 45 de l'inauguration de l'Observatoire ornithologique et à 17 h 15 des allocutions et du cocktail à la salle des fêtes de Dordives.
- M DOUCHET informe le Conseil de la prochaine séance du Conseil Municipal qui aura lieu le 23 septembre 2011 à 20 H 30.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 45.

Le Maire,
Alain DOUCHET